

Belgique België

P.P. - P.B.

7100 - LA LOUVIERE

BC31252

P910494



Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre  
asbl

Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières

Tél.: 064/23.86.56 - Fax: 064/26.52.53

E-Mail: [ceraic@swing.be](mailto:ceraic@swing.be)

N° 29 - janvier 2013

## Editorial

Il n'aura échappé à personne que la modification du décret incluant le parcours d'intégration est toujours en phase expérimentale. Son aménagement définitif prendra sans doute en compte les résultats des expériences pilotes, menées notamment au sein du Ce.R.A.I.C. Le moment est néanmoins propice de rappeler quelques lignes de contour du projet, pour mieux en distinguer sa future philosophie d'action.

Il semble tout d'abord acquis qu'un « accueil de qualité » suppose au moins une information sur le vivre-ensemble (axe citoyenneté) et une évaluation afin de mieux orienter chaque personne (bilan social individualisé).

Ensuite, si tout primo-arrivant concerné garde la liberté de suivre ou non un parcours, l'accueil est par contre imposé par le biais de services coordonnés sous l'égide des Centres régionaux. Ces derniers devront, soulignons-le, disposer des moyens suffisants: en première estimation, au moins 2.500.000 euros.

Enfin, tout caractère obligatoire implique d'abord que les pouvoirs publics assument la pleine responsabilité des moyens avant d'aborder valablement toute question relative à l'évaluation, voire aux sanctions. Rappelons aussi que le « parcours » devrait s'inscrire dans le plan « Egalité » de la Région wallonne.

Ce dernier point nous oblige à la plus grande rigueur quant aux conditions d'uniformisation des partenariats, essentiellement pour l'apprentissage des différents niveaux de français. Ces partenariats devront en effet garantir la qualité de participation, mais aussi la crédibilité du processus tout entier.

**Michel Di Mattia**  
Président - Ce.R.A.I.C.

# Le DAPA et sa phase Accueil en cours d'expérimentation

Les lignes s'accumulent au sujet de ce « Dispositif d'accueil en Wallonie - et à Bruxelles » approuvé par le Gouvernement wallon le 24 décembre dernier.

Nous vous proposons dans cet article d'en tracer quelques-unes supplémentaires afin tout d'abord de rappeler l'historique et le cadre de ce projet de Décret, d'explicitier ensuite l'expérience pilote qui court jusqu'au mois de juin 2013 pour enfin poser nos constatations et nos questionnements.

## Une politique d'accueil et d'intégration des personnes primo-arrivantes se compose

Le Dispositif d'Accueil et d'intégration des Primo-arrivants (DAPA) fait partie de la nouvelle politique d'accueil et d'intégration de la Wallonie et de la Commission communautaire française - qui ont en charge notamment la formation professionnelle, l'emploi, le logement et les pouvoirs locaux -, conjointement réfléchi avec la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'occupe des matières liées à l'éducation et à la culture. L'accueil et l'intégration des personnes primo-arrivantes (PA) sont bien des domaines transversaux à tous ces niveaux de pouvoir. Notons que les propositions de la Wallonie en la matière se calquent sur les directives européennes puisque le Fonds européen d'intégration (FEI) permet d'initier des projets pilotes cofinancés par la Wallonie.

C'est en mai 2011 qu'une première note, commune à la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la Wallonie ainsi qu'à la Commission communautaire française, a balisé une politique d'accueil des personnes primo-arrivantes. S'alimentant de diverses réflexions, la Ministre Eliane Tillieux et son Cabinet ont abouti à une note décisionnelle en juillet 2012 que le Gouvernement wallon a approuvé en première lecture le 24 décembre dernier.

## Proposition concrète issue du Décret

### Objectif :

Selon la Note au Gouvernement wallon du 2 juillet 2012, le parcours d'intégration aurait pour objectif de « fournir à la personne le soutien et les informations nécessaires pour mener sa vie dans notre Région, en toute autonomie ». Celle du 25 décembre 2012 précise que « le parcours d'accueil en Wallonie est axé sur « l'émancipation des primo-arrivants et sur l'opportunité qui leur est offerte de s'intégrer dans notre région »<sup>1</sup>.

### Structure :

Le projet de Décret mandaterait les CRI, répartis sur l'ensemble des Provinces wallonnes, pour coordonner l'ensemble des DAPA élaborés en **4 phases** et pour en réaliser la première consacrée à l'accueil. La Province du Luxembourg, ne disposant pas d'un CRI issu du premier Décret de 1996, se dote actuellement d'une structure semblable grâce à la collaboration entre le Centre des Immigrés Namur-Luxembourg asbl et le Miroir Vagabond.

La phase Accueil, probablement la seule rendue obligatoire, sera composée elle-même de trois parties :

- Un « bilan social »,
- Une information sur les droits et devoirs de chaque personne résidant en Belgique,
- Une aide à l'accomplissement des démarches administratives.

Les trois autres phases, qui sont une formation à la langue française, un module de formation à la « citoyenneté » ainsi que qu'une orientation socioprofessionnelle, seront suivies probablement volontairement par la personne PA sur base d'une convention signée entre le PA et le CRI compétent de sa région.

La collaboration avec les communes est donc induite puisqu'il leur revient de transmettre au PA, à l'aide de documents explicatifs, l'information nécessaire relative à ce parcours. Les personnes PA sont alors invitées à prendre rendez-vous auprès de l'Espace Accueil indiqué et mis en place par le CRI de sa région afin de réaliser **un entretien d'accueil et d'orientation**. Ce rendez-vous doit être pris endéans les 3 mois suivant la réception du document reprenant les informations. Après avoir réalisé l'entretien, l'Espace Accueil du CRI délivre une attestation de présence au PA que celui-ci sera tenu d'apporter à son administration communale. Ce seraient également « les communes qui seront chargées de la mise en oeuvre, du rappel des obligations et de la perception des amendes administratives » (25/12/2012, *ibidem*).

### Public visé :

Le public concerné par l'obligation de suivre la phase Accueil : « ...toute personne étrangère séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Suisse et les membres de leurs familles », (25/12/2012, *ibid.*). La définition laisse encore un flou de compréhension mais, globalement, nous pouvons dire qu'il s'agit principalement de PA non européens arrivant par regroupement familial auprès d'une personne belge, européenne ou non européenne.

## Focus sur la phase Accueil, expérimentée en projet pilote jusqu'en juin 2013

Les « Espaces Accueil » sont mis en place et expérimentés jusqu'en juin 2013, dans le cadre de projets pilotes FEI cofinancés par la Wallonie, par trois centres régionaux d'intégration : le CRIPEL pour Liège entité, le CAI pour Namur ville et le Ce.R.A.I.C. Ce dernier, le Centre régional d'action interculturelle du Centre, a décidé d'ouvrir la collaboration aux CRI des régions de Mons (CIMB) et de Charleroi (CRIC) afin d'expérimenter cette phase pilote sur un territoire hennuyer élargi.

Dans la région du Centre, une invitation a été lancée à toutes les Communes de la Communauté urbaine du Centre (CUC) dès la fin d'année 2011 afin de leur présenter cette proposition d'expérimentation inscrite dans une probable perspective de parcours d'intégration de la personne primo-arrivante. Les communes de Chapelle-lez-Herlaimont, Manage et La Louvière ont accepté d'entrer dans le projet. Des premières rencontres se sont déroulées de juin à septembre avec les Services Population

étrangères de ces trois Communes ainsi qu'avec des associations de terrain susceptibles de prendre part à un futur dispositif d'intégration. Divers outils d'information (talon d'invitation et lettre explicative - traduite en 12 langues grâce à la collaboration avec le Service de Traduction et d'Interprétariat Social - SETIS wallon) ont été co-construits et l'aménagement de 2 locaux a eu lieu, l'un à La Louvière, l'autre à Chapelle-lez-Herlaimont<sup>2</sup>.

L'expérimentation de ces Espaces Accueil a commencé fin octobre pour certaines Communes. Ils sont conçus pour accueillir, écouter, conseiller et orienter. Il ne s'agit pas de prendre en charge des demandes complexes nécessitant un suivi sur du long terme.

Les trois parties de la phase Accueil sont :

1 **Le « Bilan social » de la personne** : il s'agit d'un entretien « de départ », de type semi-compréhensif permettant une écoute approfondie de la personne, de ses besoins, de ses priorités, de ses projets de vie et d' « intégration ». En abordant divers domaines, comme l'accompagnement social, le logement, la santé et santé mentale, la langue française, la formation et l'emploi, l'enfance et la jeunesse, la citoyenneté et le réseau social, la personne est informée sur les partenaires existants. Il s'agit bien ici d'assurer un soutien en donnant des **informations pratiques « directement utilisables » par le PA** et adéquates selon les besoins mis en évidence.

Ensuite, **lorsque la personne est demandeuse ou semble le nécessiter, elle sera orientée vers un autre service** afin d'approfondir des situations posant problèmes ou d'aider le PA dans l'accomplissement de ses démarches administratives (pour le territoire d'actions du Ce.R.A.I.C., il s'agit par exemple du Service social du Ce.R.A.I.C. mis sur pied il y a 12 ans). Enfin, **un rendez-vous dans les 6 mois** sera proposé afin d'évaluer, avec la personne PA, son « parcours d'intégration » tant en terme de degré de satisfaction globale de ce parcours qu'en terme d'opportunités ouvertes sur des participations sociale, économique et/ou culturelle éventuellement envisageables après le parcours.

2 L'information sur les droits et devoirs : elle est encore à concevoir en considérant la grande difficulté de transmettre une information non descendante en peu de temps...

3 L'aide à l'accomplissement des démarches administratives : nous l'avons citée ci-dessus, elle se fera par un service compétent en la matière lorsque cela s'avère nécessaire.

#### Premiers constats :

Il apparaît, après quelques semaines d'expérimentation, que ces entretiens sont **pertinents** dans leur conception et dans leurs objectifs. L'entretien de type semi-compréhensif permet en effet au PA d'être moins « stressé » par cet entretien pour lequel il est, pour l'instant, vivement sollicité. Les objectifs d'information et d'orientation, quant à eux, semblent rencontrés : un « carnet d'adresses » leur est fourni, essentiellement au sujet du logement, de la formation en français, du réseau social ainsi qu'au sujet de la recherche d'une formation qualifiante voire d'un emploi.

A l'heure actuelle, il est bien difficile de mesurer l'**efficacité** de ces entretiens puisqu'aucun entretien d'évaluation n'a encore eu lieu. Nous pouvons cependant souligner **le caractère trop restrictif des critères européens et wallons définissant le public cible** ; ces critères excluent, parfois pour des raisons de différenciations de subsides, des personnes (reconnues réfugiées, étant depuis plus de trois ans sur le territoire wallon,...) qui pourraient avoir besoin de cet entretien. La collaboration avec **les Services population étrangère** des Communes pilotes est bonne mais **force est de constater qu'ils ne sont pas tous dans les meilleures conditions de travail pour assumer cette tâche supplémentaire.**

## Qu'en est-il d'une politique cohérente d'intégration ? Questionnements

Nous ne sommes bien sûr qu'au début de l'expérimentation de la première partie de la phase Accueil du DAPA, mais nous sommes à la fois aussi à quelques mois de l'adoption de la modification du décret de 1996. Le temps donc de déposer déjà quelques indications afin de rendre cette future politique wallonne d'intégration la plus cohérente possible.

Pertinence et efficacité de la phase d'accueil sont éminemment liées à la possibilité qu'aura le réseau partenarial d'accueillir les PA orientés par les Espaces Accueil.

Le Ce.R.A.I.C., comme l'ensemble des CRI, veillera à renforcer les liens des réseaux nécessaires à la mise en place du DAPA en attirant donc l'attention des autorités concernées sur les moyens indispensables pour y arriver. Il faudra également rester attentif aux exigences de professionnalisation et de reconnaissance des compétences et des champs d'action des divers partenaires. Afin d'assurer les meilleures collaborations possibles à tous ces niveaux, nous insistons sur la nécessaire implication des Plans de cohésion sociale (PCS) pour sensibiliser et soutenir l'ensemble des partenaires désireux d'appuyer le DAPA.

Place ne nous est plus disponible ici pour détailler d'autres pistes de réflexion que nous ne manquerons pas de soumettre au Cabinet de la Ministre E. Tillieux. Citons-en quelques-unes : l'importance du choix du lieu pour l'Espace Accueil, l'obligation non nuancée, le temps minimal nécessaire à l'entretien, l'importance de la présence d'un interprète extérieur à tout lien affectif avec le PA, l'information sur les droits et devoirs à échanger de manière collective, l'impossibilité de standardiser un fonctionnement pour toutes les communes, la vigilance à ouvrir le débat quant aux liens à réaliser entre ce parcours et l'acquisition de la nationalité, les critères définissant les publics cibles obligé et non obligé,...

Le DAPA « axé sur l'émancipation des primo-arrivants et sur l'opportunité qui leur est offerte de s'intégrer dans notre région » (25/12/12 *ibid.*), pourrait tout simplement, dans ces nouveaux contextes juridico-politique, institutionnel, démographique et socio-économique, s'adresser à « toute personne qui n'a pas encore résolu tous les problèmes liés à son arrivée en Belgique »<sup>3</sup>, ce public était de toute façon pris en charge par les CRI.

Nous tâcherons, au Ce.R.A.I.C. mais aussi avec l'ensemble des CRI ainsi qu'avec le Dispositif de concertation et d'appui aux CRI (DiSCRI), de rester vigilants sur l'ensemble de ces points en faisant « remonter » nos pratiques de terrain.

<sup>1</sup> Extrait de la Note du 25 décembre 2012 du Cabinet Tillieux, <http://www.tillieux.be/2012/12/le-parcours-daccueil-en-wallonie-accord-du-gouvernement-wallon/>

<sup>2</sup> Pour les villes de Manage et La Louvière, au siège de la Communauté urbaine du Centre (à la Maison de la Solidarité à Haine St Pierre). Pour la ville de Chapelle, au Pôle Solvay comprenant des locaux de l'asbl Symbiose - PCS.

<sup>3</sup> Think Tank européen *Pour la Solidarité*, 2011. *L'intégration des « Primo-arrivants » en Wallonie et à Bruxelles*. Belgique: Asbl Pour la Solidarité, p.36 : définition tirée du Séminaire « L'intégration des primo-arrivants, bonnes pratiques et indicateurs » le 9/12/2010.

# Infos - à vos agendas...

## Le monde de l'asbl - programmation 2013

Dans le cadre du projet «Le monde de l'asbl», le Ce.R.A.I.C. a débuté sa formation à destination du tissu associatif de la Région du Centre les prochaines séances sont:

- Les organes de gestion d'une asbl: **mardi 26 mars 2013**;
- Le bénévolat ou le volontariat: **mardi 30 avril 2013**.

Formations gratuite, mais inscription souhaitée.

Lieu: Maison des associations (salle bleue), Place Mansart à 7100 La Louvière. Chaque séance se déroule de 18h à 21h.

Informations: M. Jean-François DELIÈRE au 064/23.86.58

## Spectacle Macaroni!

Spectacle de marionnettes dès 8 ans sur les thèmes des relations intergénérationnelles, des secrets de familles, tout en laissant apparaître le travail à la mine en toile de fond et de traiter le tout sur le ton d'italianité.

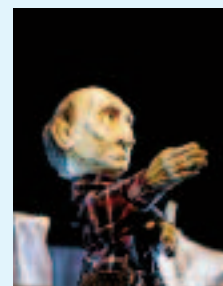
### L'histoire

François, un jeune garçon de 10 ans, se voit obligé par sa mère de passer une semaine de vacances chez son grand-père, celui qu'il appelle tendrement «le vieux chiant». Dès son arrivée dans la petite maison grise d'ancien mineur, il apparaît évident qu'entre ces deux-là la sauce risque de ne pas prendre. Le gamin vivra-t-il l'horreur tant redoutée ou aura-t-il l'occasion de découvrir qui se cache derrière le masque de mauvaise humeur affiché par son grand-père?

À coup sûr, cette rencontre d'un gamin énergique et d'un vieux mineur silicosé sera explosive et surprenante!

Mercredi 27 mars à 14h30 à la Salle Adamo (rue du Levant 2 - 7110 Houdeng-Aimeries).

Informations: Mme Catherine DUCHÂTEAU au 064/23.86.51



## Marche des migrants de la région du Centre

A l'initiative du CEPRÉ, plusieurs associations locales et des citoyens de différentes origines et générations se mettent en marche pour:

- Démontrer la richesse de la diversité culturelle dans la Région du Centre;
- Continuer le combat pour l'égalité des droits entre belges et étrangers.

Le samedi 20 avril 2013 dès 13h à l'église St Joseph, place Maugrétout à La Louvière.

Informations: M. Jean-François DELIÈRE au 064/23.86.58

Vous êtes sensible à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler, **contactez-nous**.

**Ce.R.A.I.C.**, Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières

Tél.: 064/23.86.56 - Fax: 064/26.52.53

E-Mail: [ceraic@swing.be](mailto:ceraic@swing.be) - Anne Costa, 064/23.99.63

Avec le soutien du Ministère wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances, du Fond social européen et de la Province de Hainaut et de l'imprimerie Godet Graphic (chaussée de Nivelles 77, 7170 Manage, 064/55 84 72).



Wallonie



# 2013, Année européenne des Citoyens : l'enjeu d'une Europe ramenée à hauteur d'homme

**L'information n'a pas fait grand bruit dans les médias, mais 2013 a été décrétée «Année européenne des citoyens». L'idée émane de l'Union européenne elle-même qui souhaite axer cette année sur les droits conférés automatiquement à tous les citoyens qui la composent. De son propre aveu, l'objectif théorique de cette initiative est ambitieux : encourager le dialogue, à tous les niveaux, entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises, afin de déterminer les priorités de l'Union européenne à l'horizon 2020, en matière de droits, de politique et de gouvernance.**

Le contexte général dans lequel cette Année européenne du Citoyen prend place est assez particulier. L'année 2012 s'était terminée dans une ambiance relativement euphorique au sein de l'Union européenne qui s'est vue parée d'un Prix Nobel de la Paix unanimement salué. Cette récompense soulignait, entre autres, son rôle dans l'établissement d'une paix durable entre les États d'Europe, l'une des réalisations majeures de la construction européenne.

Mais cette année européenne des citoyens s'inscrit surtout à un moment-clé. Elle se déroule tout d'abord durant l'année où l'Europe fête le vingtième anniversaire de la citoyenneté européenne.

Cette dernière s'enracine, en effet, dans le cadre du Traité de Maastricht qui est entré en vigueur le 1er novembre 1993. Un événement à portée hautement symbolique ! Cette année prend ensuite place un an avant les élections européennes de 2014, l'occasion rêvée, pour les institutions et les pays de l'Union européenne, d'attirer l'attention de leur électorat sur le droit de vote au niveau européen, et pour encourager les citoyens à voter.

## Une Europe toujours plus démocratique

---

L'objectif de l'Année européenne des citoyens est de mettre en relief les avantages que la citoyenneté européenne peut apporter à chacun, quel que soit la manière dont il s'y situe (particulier, consommateur, résident, étudiant, travailleur, acteur politique, etc.). Le postulat de départ est que, si les personnes sont informées de leurs droits de citoyens européens (inscrits dans le traité sur l'Union européenne) et les exercent, elles en tirent profit au niveau individuel et, de son côté, l'Union européenne en retire un bénéfice, tant sur le plan économique que par le soutien renforcé apporté par les citoyens au projet européen.

Il ne faut pas oublier que ce sont plus de 500 millions d'Européens qui sont investis de ces droits. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, l'Union européenne veut responsabiliser les populations. Elle veut donc inciter chaque citoyen à participer à la communauté et à la société auxquelles il appartient, que ce soit au niveau local, régional, national ou de l'Union européenne.

Car, comme l'a souligné récemment le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, dans son discours sur l'état de l'Union 2012 : «L'Europe ne peut plus se permettre d'être technocratique, bureaucratique ou même diplomatique. L'Europe doit être toujours plus démocratique.».

Concrètement, le projet est ambitieux. Soutenu par un budget d'un million d'euros, il comprend plusieurs actions phares :

- «Citoyens actifs pour l'Europe», une opération qui vise à réunir les différentes communautés locales à travers l'Europe, partageant expériences, opinions et valeurs et encourageant les rencontres, les échanges et les débats entre citoyens européens ;
- «Une société civile active pour l'Europe», un soutien structurel aux organisations de la société civile pour le lancement de projets ;
- «Ensemble pour l'Europe», une action qui vise à stimuler une large participation des citoyens à la vie politique dans toute l'Europe, à travers informations et activités de communication.

Ainsi, durant toute l'année, plusieurs commissaires européens s'associeront à des responsables politiques nationaux et locaux pour animer des débats avec les citoyens dans toute l'Europe.

En Belgique, une date retient d'ores et déjà l'attention : **le 15 mars**.

Ce jour-là, au siège du Comité économique et social européen, se tiendra une conférence intitulée « Europe, terre d'immigration : une richesse, des devoirs » au cours de laquelle sera dévoilée la déclaration politique du Forum européen sur l'intégration.

## Un contrepoids aux poussées nationalistes

---

Pour l'institution européenne comme pour les États et les personnes qui la composent, cette année 2013 de la citoyenneté est un événement plus important qu'il n'y paraît. Elle fait, en effet, suite à une année 2012 marquée par l'émergence, la poussée ou la consolidation de nationalismes dans plusieurs pays. On pense bien sûr à la Hongrie et aux remous provoqués par toute une série de mesures prises par le Premier ministre Viktor Orbán et son parti Fidesz au pouvoir. On songe aussi à la Grèce où le parti Aube dorée, clairement d'extrême-droite, a fait une apparition remarquée au Parlement, suite aux élections législatives de mai 2012. Mais ce ne sont que les cas les plus visibles..

Comme l'explique Valère Castamagne dans le magazine eurocitoyen français « Le Taurillon » : « On peut voir dans l'année de la citoyenneté une réponse forte de l'Europe pour 2013. Conséquence de la crise économique, mais peut-être avant tout d'une crise plus profonde de la citoyenneté, la montée des nationalismes en Europe doit nous interroger sur la place réelle de la société civile dans les mécanismes de gouvernance européenne. », ajoutant « Remettre la société civile et le citoyen au cœur de la construction européenne, tant sur un plan institutionnel qu'au niveau du débat politique, sera donc selon moi le principal enjeu de l'année de la citoyenneté. ». Reste à transformer les bonnes intentions en actes, en gardant en tête le constat de Valère Castamagne : « L'Europe est trop souvent perçue comme le problème, alors qu'elle porte en elle les germes de la solution. »

**Dominique Watrin**

Chargé de communication

DISCRI